

Protocole de collaboration avec Bureau Veritas relatif aux formations sur les référentiels de certification (ISO 9001, OLB, FSC CoC et FM) au niveau des pays bénéficiaires.

Madame, Monsieur,

Le Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF) dans le cadre de son soutien à la COMIFAC dans la mise en œuvre de son plan de convergence a pour objectif d'accroître l'exploitation certifiée des forêts dans le bassin du Congo aux fins de contribuer à l'amélioration des conditions pour la protection et l'utilisation rationnelles des ressources forestières. Pour rappel, au cours des 10 dernières années, le processus de certification a démarré et évolué de façon progressive dans le bassin du Congo. A présent environ 5,6 millions ha de forêts (au Gabon, au Cameroun et en République du Congo) sont certifiées FSC. Cependant, les progrès observés dans la prise de conscience et l'engagement au processus de certification sont encore faibles. Afin de répondre en partie aux difficultés d'une mise en place effective et homogène de mécanismes de gestion rationnelle des forêts productives du bassin du Congo, **un protocole de collaboration est établi entre le PPECF et Bureau Veritas Douala, Département Certification (Pôle Afrique).**

L'objectif de ce protocole est de proposer à un panel de candidats choisis conjointement par le PPECF et Bureau Veritas, dans chacun des cinq pays (Congo, RDC, RCA, Gabon et Cameroun) :

1. des formations sur les référentiels de certification forestière (Gestion forestière et de chaîne de contrôle) et de légalité des bois et une sensibilisation sur le système de management de la qualité.
2. des stages pratiques de formation pour des candidats auditeurs en encadrant leur participation à des audits en qualité d'observateurs.

Cette activité en continuité de la formation théorique, s'adresse aux candidats qui auront réussi l'épreuve théorique (note minimale de 70 %). L'appui financier du PPECF consistera à fournir au stagiaire une indemnité de 150 Euros par jour, dont 25 % sera versée avant le départ sur le terrain et les 75 % restant, à la remise d'un rapport de mission par le stagiaire, à condition que le stagiaire ait été évalué positivement par le Responsable d'audit (team leader). La logistique liée à la mission du stagiaire sera entièrement assurée par l'entreprise auditée. A travers cette collaboration, le PPECF entend participer, dans son axe visant l'amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle des forêts, au renforcement des capacités des acteurs aussi bien du secteur privé (Compagnies forestières), des administrations (Ministère des Forêt, de l'Environnement, du travail) que de la société civile (Organisation Non Gouvernementale, bureaux d'études, etc.), la finalité étant d'affiner le regard de ces acteurs sur les pratiques de gestion forestière et leur appréciation, notamment en fonction de leur domaine d'intervention.

Le coût unitaire par participant à une session de formation est de 750.000 FCFA (*) hors Taxes (HT). (*) Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du participant (hors déjeuner, pris en charge par Bureau Veritas) Le PPECF s'engage à prendre en charge les frais de formation des

participants à hauteur de : - 50% pour les participants venant d'entreprise forestière. - 80% pour les autres participants (administration et autres partenaires du secteur privé).

Le calendrier des formations initialement proposé dans le cadre du protocole de collaboration PPECF-Bureau Veritas Certification est le suivant:

Période	nov-12	janv-13	févr-13		mars-13
Pays	CAMEROUN	Congo	RCA	RDC	Gabon
Dates	du 5 au 10 Novembre 2012	du 21 au 25 Janvier 2013	du 4 au 8 Février 2013	du 18 au 22 Février 2013	du 18 au 22 Mars 2013
Thèmes	Référentiel de Gestion Forestière et de Chaîne de Contrôle FSC	Référentiels de Gestion Forestière et Chaîne de Contrôle FSC et Référentiel de légalité OLB	Référentiels de légalité OLB et Sensibilisation à la norme ISO 9001	Référentiels de Gestion Forestière et Chaîne de Contrôle FSC et Référentiel de légalité OLB	Référentiels de Gestion Forestière et Chaîne de Contrôle FSC et Référentiel de légalité OLB

- La Session de formation pour le Gabon initialement prévu pour la période du 18 au 22 mars 2013 a Libreville à été reportée pour celle du 22 au 26 avril 2013 (Cf. Calendrier des formations 2013) - Les inscriptions se poursuivent et le nombre de place est limité.

- Merci d'en informer les personnes qui pourraient être intéressées autour de vous et qui ne sont pas en copie de ce mail Les personnes intéressées par une formation proposée dans le cadre de ce programme devront soumettre pour revue et sélection leur CV conjointement avec le bulletin d'inscription à la fin de la plaquette de formation ci-jointe renseigné, aux l'adresses suivantes : christèle.mafogang@cm.bureauveritas.com; certification.formation@cm.bureauveritas.com;

Merci d'avance. Meilleures salutations.

Séraphin NGOUMBE

Chargé d'affaires filière forêt/bois

Tél. +(237) 99 50 31 04

Fax. +(237) 33 42 16 86

Port.+(237) 91 69 87 31

seraphin.ngoumbe@cm.bureauveritas.com



BUREAU VERITAS DOUALA

Zone portuaire Nord - BP. 830 - Douala - CAMEROUN

www.bureauveritas.com

Pensez environnement, n'imprimez ce message que si nécessaire